



Introduction sur les enjeux et les perspectives du monde agricole

**Rendez-vous sur l'eau du ROBVQ
Manoir des Sables
Orford, 13 et 14 mai 2025**

Daniel Bernier, agr. DREPA, UPA



Plan de la présentation

- Une mise en contexte
- Les considérations économiques
- Les considérations agronomiques
- Les considérations territoriales
- Le partage des coûts associés à la protection des milieux naturels (et humides)
- Conclusion



Mise en contexte

Mise en contexte

- Aperçu des principales préoccupations du monde agricole à l'égard de l'aménagement des milieux humides
- Survole des enjeux rencontrés
- Introduction pour les présentations suivantes qui détailleront certains aspects

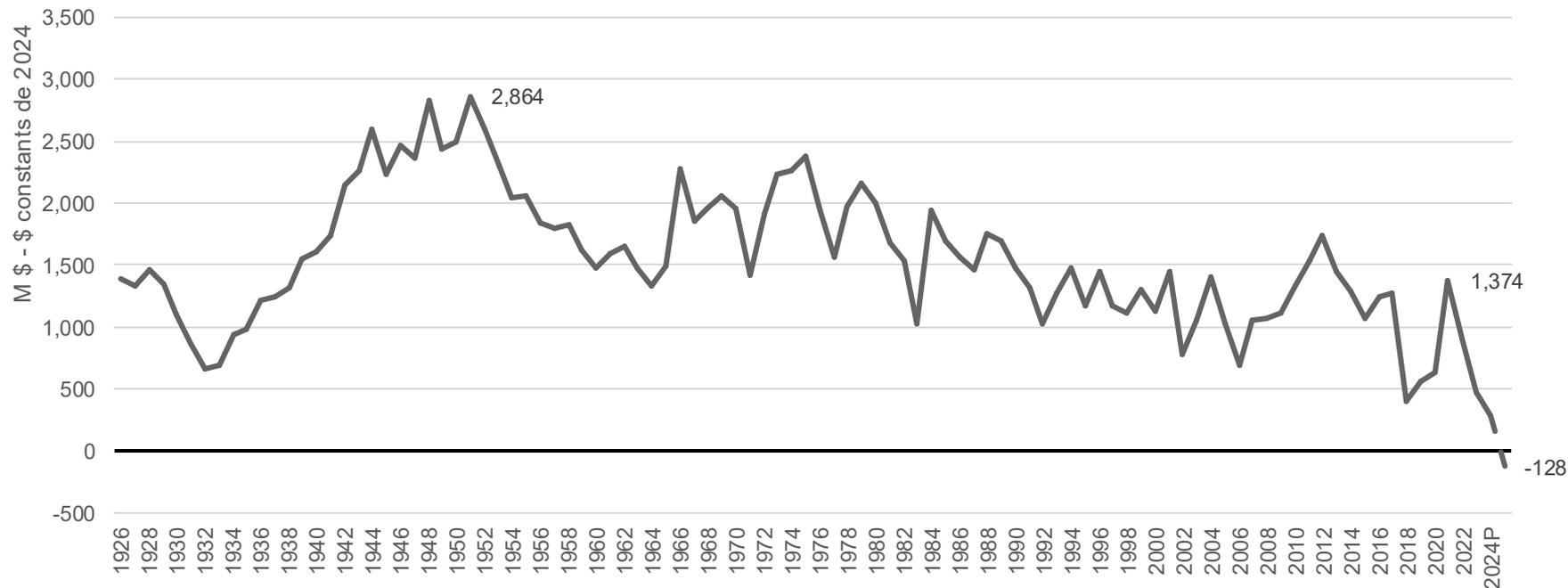


Les considérations économiques



Évolution du revenu net du Québec

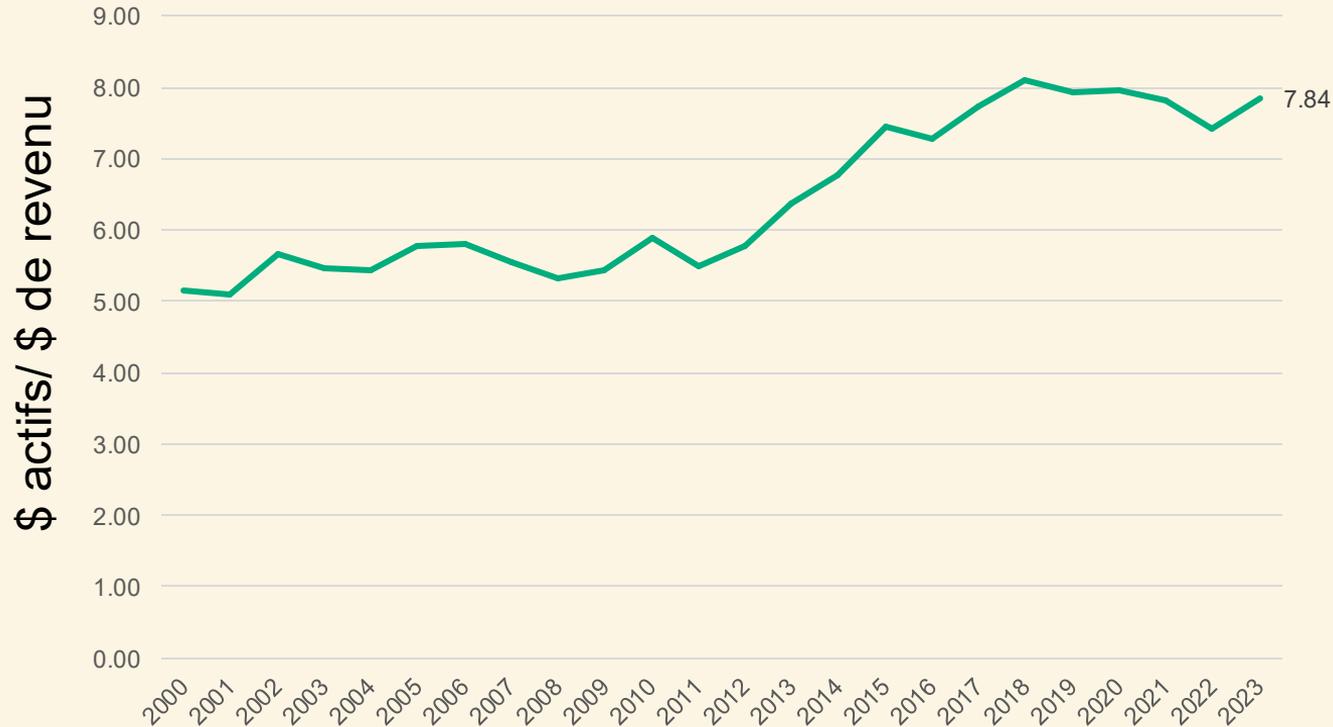
1926 à 2025P, dollars constants de 2024



Sources : Statistique Canada (2023 et avant) et AAC (2024 et 2025), ajusté à l'aide de l'IPC du Canada, compilation DREPA-UPA.



Évolution du ratio \$ d'actifs par \$ de revenu





Comparaison avec d'autres entreprises

Ratio d'actifs sur revenus

Compagnies/secteurs	Produits (M\$)	Actifs (M\$)	Ratio actifs/revenus
Sollio - 2022	8 876	4 577	0,52
Loblaw - 2023	59 529	38 979	0,65
Lassonde - 2022	2 151	1 605	0,75
Saputo - 2023	17 843	14 425	0,81
Secteur agricole québécois - 2022	12 702	94 320	7,43

Les considérations économiques

En bref

- Potentiel limité des fermes à investir (temps et \$) dans des projets non rentables sur le plan financier
- Impact sur la valeur foncière : un hectare de terre en culture vs un hectare de milieu humide
- Précarité économique amplifiée par une présence perturbatrice au sud de la frontière



Les considérations agronomiques



Les considérations agronomiques

- Impact du projet sur la santé des sols
 - Baisse importante de productivité en cas de mauvais drainage
- Capacité à entretenir le milieu aménagé et les cours d'eau avoisinants
 - Interventions restreintes dans les MH
- La gestion des plantes envahissantes
- Finalement, cet aménagement va-t-il m'amener des ennuis !



Les considérations territoriales



Les considérations territoriales

Le secteur agricole sous pression

- Bien qu'il s'agisse d'une ressource limitée et non renouvelable, la zone agricole subit annuellement des pertes
- Urbanisation, artificialisation, usages non agricoles, projets énergétiques, etc..
- Perte d'environ 57 000 ha depuis 1998
- Une interdiction d'aménager de nouvelles superficies agricoles est en vigueur depuis 2004 dans plus de 570 municipalités
- Deux poids deux mesures ?





Une ressource qui doit être mieux protégée

Superficie des terres en culture, certains territoires (en ha/hab.)

Québec	0,24	Ontario	0,28
Royaume-Uni	0,26	Colombie-Britannique	0,39
France	0,42	Alberta	4,25
États-Unis	1,22	Manitoba	4,61
Canada	1,52	Saskatchewan	19,73

Les considérations territoriales

À l'urbanisation, s'ajoute une nouvelle pression associée aux projets de restauration

- Intérêt grandissant pour l'aménagement de milieux naturels (biodiversité, faune, ceinture verte, et... aménagements de milieux humides)
- Des objectifs en concurrence : zéro perte nette de milieux humides et de terres agricoles



Le partage des coûts

Le partage des coûts

Des milieux vitaux, préférablement pas chez soi...

- Coût privé vs bénéfices collectifs
- Comment partager les coûts de la protection des milieux naturels (et humides)
- La rétribution des BSE, on en parle souvent, mais on finance ça comment ?



Conclusion

Conclusion

- Les milieux humides sont des écosystèmes de grandes importances
- Il faut reconnaître que les avantages sont essentiellement collectifs
 - Une rétribution pour BSE doit donc être considérée
- Malgré les préoccupations énoncées, des projets inspirants se réalisent sur le terrain
 - Certaines approches offrent de meilleurs gages de succès
 - C'est ce que nous allons voir dans la prochaine heure

